

# ÉDITO

PAR JEAN-FRANÇOIS DEBAT,  
**Maire de Bourg-en-Bresse**  
 Vice-Président du Conseil régional Rhône-Alpes

## Commerces en ville



Lors de l'inauguration de la Foire de Bourg : le Maire, Jean-François Debat, aux côtés de Christian Bernard, Vice-Président délégué au Développement économique de Bourg-en-Bresse Agglomération, Michel Fontaine, Président de Bourg-en-Bresse Agglomération, Hubert Pierrot, Président du Comité d'organisation de la Foire et Guillaume Lacroix, Maire-adjoint à la Culture et aux Relations internationales de Bourg et Président d'Ainterexpo (de gauche à droite).

### Une ville, une agglomération, un bassin de vie

Avec les travaux à Ainterexpo, les collectivités devaient prendre un peu moins de place à la Foire de Bourg. Avec Bourg-en-Bresse Agglomération et Cap3B – le syndicat des 74 communes du Bassin de vie de Bourg – nous en avons profité pour faire un stand commun : quelques économies mais surtout l'occasion de montrer que nous pouvions ensemble agir pour le rayonnement et l'attractivité de Bourg-en-Bresse sur une manifestation importante. Expérience réussie et sans doute à renouveler !

### PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 9 juillet à 18 h 30

Soutenir l'activité commerciale en ville, c'est développer la ville. Les rues du centre et leurs vitrines, les lumières et les piétons qui se croisent, voilà l'image que l'on a d'une cité vivante. **Et au-delà, il y a le renforcement de son attractivité et les effets sur le dynamisme économique.** Pour toutes ces raisons, l'équipe municipale se soucie depuis le début du mandat d'accompagner les activités du cœur de ville, de renforcer sa fréquentation et l'agrément qu'il apporte aux **habitants de Bourg-en-Bresse, mais aussi de l'ensemble du bassin de vie.**

Étape par étape, nous avons, sous l'impulsion de Nadia Ouled-Salem, mis en place le plan « **Commerces en Ville** » qui trouve aujourd'hui sa traduction dans un dossier global approuvé par le conseil municipal et adressé à l'État pour obtenir son soutien financier. Mauvaise surprise : une circulaire ministérielle du 12 avril réduit considérablement cette aide pour les communes urbaines. Malgré ce mauvais coup, nous porterons ce dossier jusqu'au bout. Car depuis plus d'un an, en partenariat étroit avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et « Centre Commerces Bourg », la Ville travaille sur des **actions concrètes pour aider** à la mise aux normes d'accessibilité des commerces, rendre plus visible l'offre commerciale, améliorer la desserte du cœur de ville et en soutenir l'animation.

Une ville plus séduisante, c'est aussi une ville plus animée et nous ne manquerons pas cette année de renforcer les animations d'été : les « **Samedis en ville** ». Après un travail important d'écoute et de dialogue avec nos partenaires, nous avons décidé que ces « Samedis en ville » seraient plus ramassés – du 7 juillet au 25 août – mais aussi que **les parkings de la Préfecture, du Bastion et des Bons-Enfants seraient gratuits pendant 2 heures afin de faciliter l'accès au centre-ville piéton.** Chacun pourra alors profiter de ces journées d'été pour flâner en ville dans cette ambiance festive, chaleureuse et familiale que beaucoup d'entre vous apprécient, tout en faisant ses achats chez nos commerçants de proximité.

### Culture fantastique

Je vous invite à lire le dossier consacré à la semaine culturelle « Illusions fantastiques » (p.12). Il souligne combien les acteurs culturels sont, dorénavant, capables de travailler ensemble, mais aussi que la culture numérique est aujourd'hui incontournable...– même si elle n'effacera jamais Gustave Doré ou le monastère royal de Brou !